L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

56me Année

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 JUIN 1883.

Baptiste, Bennett & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 21 JUIN, 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE.

Pour les ventes de propriétés de contribuables en défaut, que doit opérer M. J. D. Houston, collecteur de taxes d'Etat du district supérieur de la paroisse d'Orléans, voir notre supplément de ce jour

L'EXPOSITION DE 1884.

LA SITUATION.

Tous les regards étaient fixés, depuis quelques jours, avec anxiété—sur Baton-Rouge. Une grande Convention s'y était réunie, une grave question s'y débattait — celle des levées de la Louisiane. Il s'agissait de savoir si l'esprit essentiellement pratique, profondément intéressé, d'ailleurs, à la solution, le plus prompte et la meilleure possible, de la question des levées, et en ayant fait d'avance une affaire d'intérêts étude. Pas un discoureur, pas un faiseur de théories n'est venu se jeter à la traverse des délibérations; il en est résulté une session aussi courte que profitable pour l'Etat, et, de l'avis de tous, les résolutions adoptées sont irréprochables.

A ceux qui n'ont pu parcourir les nombreuses colonnes de dépêches qui rendaient compte des travaux de l'assemblée, à ceux qu'a effrayés la longueur des documents, nous rappellerons que deux questions principales étaient mises sur le tapis: 1° celle de la réparation des levées en général; 2° celle de l'Atchafalaya.

Voici, sur ces deux graves sujets, les résolutions adoptées:

En ce qui concerne les levées situées entre l'Arkansas et la Louisiane, l'Etat est autorisé à consacrer $25,000 à la reconstruction de la levée Opossum Fork. La somme est mise à la disposition du gouverneur.—Le gouverneur est autorisé à employer les condamnés du pénitencier de l'Etat aux travaux à exécuter.—La législature est priée d'autoriser les commissaires des différents districts à faire des contrats avec les compagnies de chemins de fer pour la reconstruction et le maintien des levées.

Une conférence aura lieu entre 10 délégués de la dite Convention et les représentants des compagnies de la Vallée du Mississippi, Texas Pacific et Morgan, afin d'obtenir leur appui pour la reconstruction des levées. Le gouverneur et les ingénieurs d'Etat sont priés de procéder, immédiatement, aux réparations nécessaires jusqu'à concurrence des sommes déposées au trésor dans ce but.

—Une résolution demande que les gouverneurs des Etats du Mississippi, de l'Arkansas, de l'Illinois, du Tennessee, sont priés de nommer, chacun, 10 délégués à une Convention qui devra se réunir, le premier lundi du mois d'octobre prochain, afin d'adopter un système commun de protection des levées sur toute l'étendue du parcours du fleuve.

—Le gouverneur est autorisé à nommer un comité permanent composé de 2 délégués de chaque district congressionnel et de 10 délégués de l'Etat. Ce comité assistera aux différentes Conventions d'Etat convoquées en vue de l'amélioration des levées et de la navigation du Mississippi; il secondera aussi à Washington et y défendra les représentants à obtenir du Congrès les fonds nécessaires pour l'amélioration du cours et de la navigation du Mississippi.

En ce qui concerne l'Atchafalaya, l'Assemblée se déclare absolument opposée à la séparation de la Rivière Rouge et du Mississippi; elle se prononce en faveur de la séparation de la Rivière Rouge et de l'Atchafalaya.

Avant de se dissoudre, l'assemblée a rendu un éclatant hommage à l'intelligence, à la sagesse, au patriotisme dont a fait preuve le gouverneur McEnery dans son message de convocation et son message d'ouverture de la Convention.

Commission des réclamations franco-américaines.

Nous recevons de M. Navone, Gérant du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, les minutes de la séance du 4 juin. Nous en extrayons les décisions suivantes qui peuvent intéresser nos lecteurs:

—A Narcisse J. Meunier, la somme de $800, avec intérêts à 5 pour cent, à partir du 1er avril 1864.

—A Charles Bombonnel, la somme de $3,196 50, avec intérêts à 5 pour cent, à partir du 1er septembre 1865.

—A Jean Marie Beaulieu, la somme de $205, avec intérêts à 5 pour cent, à partir du 1er avril 1864.

—A Nythalie Chaddefaud, la somme de $900, avec intérêts à 5 pour cent, à partir du 1er avril 1863.

—A Emile Alber, ainsi que Arthur, Albert, Marie, Fédes et Jeanne Albert, héritiers légaux de Jean Jacques Albert, décédé, la somme de $20,000, avec intérêts à 5 pour cent, à partir du 1er janvier 1865.

—A Benoit Cazaudebat, la somme de $350, avec intérêts à 5 pour cent, à partir du 1er mars 1864.

Le Dr Y. R. Le Monnier a eu l'obligeance de nous adresser, hier, une brochure fort intéressante, dont il est l'auteur et qui est intitulée: "Report of commission de lunation inquirendo of Victor Eloi, to the hon. W. T. Houstor, judge, civil district court, sec. B."

Une dépêche, de Washington, annonce au *Picayune* qu'une patente a été accordée à M. Maggie, de la Nlle Orléans, pour une ardoise d'ecole.

Madrid, 7 juin.

Arjauzoni à la Chambre des députés, le ministre des finances a lu un beaucoup la convension de la dette opérée par M. Comacho. Il a dit que le trésor public est créancier de la Banque d'Espagne au lieu d'en être débiteur et il a annoncé que le budget sera équilibré.

Correspondance.

Baie St. Louis, le 18 juin 1883.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE.

Notre petite ville a été mise en émoi par un affreux malheur arrivé aujourd'hui. Deux bonnes, très connues de toute la population, ont été tuées par la foudre à midi. L'une est M. Philippe Baudan, l'autre M. P. Udon. Ils étaient assis sous un pin, occupés à régler des comptes. Ils discutaient avec une grande vivacité. Le tonnerre les a atteints tous les deux à l'épaule M. P. Baudan a été jeté à terre et M. P. Odom est resté assis. Leur figure est devenue noire ainsi que tout leur corps; leur linge a été brûlé et leurs paletots lacérés. L'une des victimes a eu son chapeau déchiré en petite morceaux. Plusieurs pièces de monnaie qu'ils avaient dans leurs poches ont été fondues. Quand on a relevé le corps de M. P. Baudan on a trouvé sous lui un grand couteau de boucher.

Un homme de couleur qui se trouvait à une vingtaine de pieds du lieu de la catastrophe a eu son chapeau emporté et ses souliers mis en morceaux. L'accident a eu lieu près du cimetière catholique. Les deux corps ont été transportés dans une maison voisine. M. P. Udom, dont la famille habite à Gainesville, laisse quatre enfants.

La Baie St. Louis est pleine d'étrangers, venus pour y passer l'été. Toutes nos maisons sont louées. Il y aura, aussi, prochain, un grand concert au bénéfice de l'Eglise Episcopale, Grace Church, et très prochainement un autre concert à la maison de cœur, au bénéfice de l'Eglise Catholique.

EDOUARD GASDEBLED.

OWENTON, KY.—Le Dr J. F. Mundy dit: J'ai pu constater que "Brown's Iron Bitters" sont un des meilleurs toniques connus et je les prescris souvent."

De l'éminent Dr H. R. Hopson' Memphis, Tenn.

"J'ai employé **Colden's Liquid Beef Tonic** dans plusieurs cas de *consomption* et de *débilité générale*, et j'ai pu constater que c'était une admirable préparation nutritive, tonique et stimulante. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens).

Le ministre des finances de France vient de faire connaître le relevé complet des demandes de remboursement qui ont été produites dans le délai légal du 1er au 10 mai pour les porteurs de rente 5 0/0 qui ne voulaient pas accepter de 4 1/2 0/0 en échange de leurs titres.

Le capital dont on a demandé le remboursement s'élève à 95,340 fr., correspondant à une rente de 4,767 francs.

Le nombre total des titres produits au remboursement s'élève à 89 dont 65 titres au porteur, 18 nominatifs et 6 mixtes.

Les demandes de remboursement sont au nombre total de 38 et émanent de 29 départements seulement. Voici d'ailleurs, la liste de ces départements, avec le nombre de demandes qui se sont produites dans chacun d'eux:

Aisne 1; Ardennes 1; Aveyron 1; Bouches du Rhône 1; Calvados 1; Charente 1; Charente Inférieure 1; Côtes du Nord 1; Eure 1; Finistère 3; Gers 1; Jura 1; Loir-et-Cher 1; Loire 1; Maine-et-Loire 2; Manche 1; Meyne 3; Marne (Haute) 2; Meuse 2; Nièvre 1; Nord 1; Puy-de-Dôme 1; Sarthe 1; Savoie (Haute) 1; Seine-Inférieure 1; Somme 1; Vienne 1; Vosges 1; et Yonne 1, plus 2 demandes pour Paris.

Les levées.—La Convention de Baton-Rouge.

Il est arrivé une grande bonne fortune à la Convention qui vient de s'ajourner. Elle était évidemment composée d'hommes d'affaires, à l'esprit essentiellement pratique, profondément intéressés, d'ailleurs, à la solution, la plus prompte et la meilleure possible, de la question des levées, et en ayant fait d'avance une affaire d'intérêts étude. Pas un discoureur, pas un faiseur de théories n'est venu se jeter à la traverse des délibérations; il en est résulté une session aussi courte que profitable pour l'Etat, et, de l'avis de tous, les résolutions adoptées sont irréprochables.

A ceux qui n'ont pu parcourir les nombreuses colonnes de dépêches qui rendaient compte des travaux de l'assemblée, à ceux qu'a effrayés la longueur des documents, nous rappellerons que deux questions principales étaient mises sur le tapis: 1° celle de la réparation des levées en général; 2° celle de l'Atchafalaya.

Voici, sur ces deux graves sujets, les résolutions adoptées:

En ce qui concerne les levées situées entre l'Arkansas et la Louisiane, l'Etat est autorisé à consacrer $25,000 à la reconstruction de la levée Opossum Fork. La somme est mise à la disposition du gouverneur.—Le gouverneur est autorisé à employer les condamnés du pénitencier de l'Etat aux travaux à exécuter.—La législature est priée d'autoriser les commissaires des différents districts à faire des contrats avec les compagnies de chemins de fer pour la reconstruction et le maintien des levées.

Une conférence aura lieu entre 10 délégués de la dite Convention et les représentants des compagnies de la Vallée du Mississippi, Texas Pacific et Morgan, afin d'obtenir leur appui pour la reconstruction des levées. Le gouverneur et les ingénieurs d'Etat sont priés de procéder, immédiatement, aux réparations nécessaires jusqu'à concurrence des sommes déposées au trésor dans ce but.

—Une résolution demande que les gouverneurs des Etats du Mississippi, de l'Arkansas, de l'Illinois, du Tennessee, sont priés de nommer, chacun, 10 délégués à une Convention qui devra se réunir, le premier lundi du mois d'octobre prochain, afin d'adopter un système commun de protection des levées sur toute l'étendue du parcours du fleuve.

—Le gouverneur est autorisé à nommer un comité permanent composé de 2 délégués de chaque district congressionnel et de 10 délégués de l'Etat. Ce comité assistera aux différentes Conventions d'Etat convoquées en vue de l'amélioration des levées et de la navigation du Mississippi; il secondera aussi à Washington et y défendra les représentants à obtenir du Congrès les fonds nécessaires pour l'amélioration du cours et de la navigation du Mississippi.

En ce qui concerne l'Atchafalaya, l'Assemblée se déclare absolument opposée à la séparation de la Rivière Rouge et du Mississippi; elle se prononce en faveur de la séparation de la Rivière Rouge et de l'Atchafalaya.

Avant de se dissoudre, l'assemblée a rendu un éclatant hommage à l'intelligence, à la sagesse, au patriotisme dont a fait preuve le gouverneur McEnery dans son message de convocation et son message d'ouverture de la Convention.

Le Quatorze Juillet.

Nous l'avons écrit maintes fois, et nous sommes heureux de le répéter, la colonie française de la Nouvelle-Orléans, de la Louisiane compte, à coup sûr, parmi les plus précieux éléments de notre Etat. Elle se compose de citoyens excellents qui ont le respect de la loi, l'amour du travail, qui sont sincèrement attachés à cette terre d'adoption où ils se fraient une voie honorable, où ils retrouvent les mœurs, les goûts, la langue et toute une image vivante du pays natal. Nul plus que nous n'a eu l'occasion de les voir de près, et c'est notre plaisir et notre devoir de rendre hommage à leur honorabilité, de constater l'appoint considérable et fécond qu'ils apportent dans notre communauté.

Voici que cette colonie est à la veille d'envoyer à la patrie absente un pieux souvenir; voici qu'elle prépare la célébration de la grande fête nationale de la France—le Quatorze Juillet. Pareille démonstration ne peut que lui faire honneur, et nous aimons à nous associer à elle dans cette occasion.

Cette manifestation empruntera un caractère plus solennel encore à ce fait que la France est engagée en ce moment dans des complications, dont nous ne nous exagérons pas la portée, mais des complications enfin.

Il convient donc, quand ses adversaires l'attaquent avec plus de vigueur, que ses fils lui soient encore plus affectueux, qu'ils se groupent en colonnes plus serrées autour de son drapeau. Il convient qu'ils lui adressent, en termes non équivoques, l'expression de la confiance qu'ils ont dans son avenir, dans le triomphe de ses droits, dans le raffermissement, dans la maintien de sa République, dont le rôle est immense devant l'Europe et le monde.

Aussi les Français de la Nouvelle-Orléans, représentés par un comité où figurent des hommes d'intelligence et d'action, ont-ils résolu de donner plus d'éclat que jamais à cette célébration. Le programme de cette mémorable journée n'est pas arrêté jusqu'ici, croyons-nous, mais nous savons qu'il est en mains expertes, et l'on peut être sûr qu'il sera digne et de ses auteurs et de la noble et chevaleresque nation qu'il a en vue.

Nation qui, comme toutes les autres, a ses revers, ses malheurs et ses deuils, mais qui ne se laisse abattre ni par les deuils, ni par les revers, ni par les malheurs, si terribles qu'ils soient. Toujours elle se relève grande; même blessée cruellement, presque mortellement, elle se redresse plus fière que jamais, et la blessure douloureuse à peine cicatrisée, elle reprend sa marche vaillante sur le chemin du progrès et de la plus haute civilisation.

La colonie française, en 1883 comme en 1882, fera ici grandement les choses, et l'immense majorité de la population louisianaise se joindra à elle dans son salut à la France. Mais elle n'a pas voulu se contenter cette fois d'honorer le pays natal en le fêtant dans son Quatorze Juillet, elle a eu aussi la touchante pensée de consacrer à ceux qui souffrent le produit de cette fête. C'est à l'Hôpital de Charité qu'elle a songé: c'est à lui qu'iront les bénéfices, sans nul doute très importants, de cette journée.

A l'heure où ce bel établissement est l'objet de la sollicitude de tous; quand partout on s'occupe de souscriptions qui y permettent des améliorations d'une nécessité urgente, cette idée généreuse devait venir à une population éminemment libérale à la Louisiane, et nous ne saurions la remercier trop chaleureusement de ce secours aussi large qu'opportun. C'est de la fraternité pratique; c'est un gage affectueux de plus donné à la seconde patrie.

Dès que nous saurons les détails du grand festival national qui se prépare nous les transmettrons à nos lecteurs; mais nous le redisons, en cela nous sommes plein de confiance. A deux reprises le comité organisateur nous a prouvé qu'il s'entendait aux belles mises en scène; attendez-vous à une troisième preuve plus éloquente encore. A cette heure, sur tous les points de l'Union où se trouve un groupe de Français, on se prépare à cette solennité; la célébration en Louisiane gardez-en l'assurance, n'aura rien à envier à aucune autre.

FORT ESPAGNOL.—Le public fort considérable qui s'est porté hier à la première des Matinées de la troupe Alice Oates, a prouvé à M. Sailer combien ces Matinées étaient attendues. Vite, bien vite elles auront la vogue si l'interprétation des ouvrages reste satisfaisante. Si le répertoire est varié. Les enfants semblaient aux excentricités de *La Mascotte* et les grands éprouvaient un vif plaisir à revoir cette ancienne et toujours charmante connaissance. Alice Oates était en verve, et la verve est contagieuse, vous le savez. De là un très bon ensemble.

Quand on a traversé une longue journée de travail, quand on a risqué à un soleil tel que celui qui nous met en eau depuis quelque temps, on est heureux de se rendre là bas sur la rive du lac et d'y récupérer ses forces en respirant cette atmosphère fraîche que donnent le plein air de la campagne et les vagues du Pontchartrain. On en revient mieux préparé à face face aux fatigues du lendemain.

Ajoutons que l'orchestre populaire de M. Borchert est toujours au Fort Espagnol, et que, grâce à lui, les entr'actes de l'opérette s'envolent.

Giroflé-Girofla est en répétitions, et M. Dressel en achève les décors. L'ouvrage sera donc joué prochainement. On parle aussi d'un ballet que M. Sailer voudrait adjoindre à son opérette. *Crescit eundo.*

Nous avons déjà dit dans un numéro précédent, à propos de la première Matinée, que la somme de 20 cents donnait droit au billet de chemin de fer (aller et retour) et à un siège réservé. Que demander de mieux.

WEST END.—Toutes les promesses ont été tenues, le feu d'artifice du West End a été un splendide spectacle où tout a réussi à merveille. Chacune des pièces a produit son effet, et entr'elles et comme entr'actes aussi, joliment toujours une profusion de fusées et de bombettes qui, à elles seules, auraient justifié la promenade au West End. Cette soirée aura grand retentissement, car il y avait là foule immense, et chacun des spectateurs se chargera d'en être la réclame vivante, d'en redire l'éloge très mérité.

On annonce la prochaine arrivée de la troupe d'opérette dont on vante la composition; elle sera probablement ici dimanche.

Mais toute médaille a son revers; si cette troupe arrive bientôt, bientôt aussi M. Liberati va nous quitter; la semaine prochaine sera sa dernière, nous le craignons; un engagement l'appelle autre part. Empressez-vous donc d'aller entendre encore et encore ce très éminent artiste, de lui faire des adieux dignes de son beau talent, et dont la souvenir nous le rambne quelque jour. Pour notre part nous serions heureux de ce retour.

Et puis n'oublions pas que chaque soir, au West-End, un orchestre très bien discipliné par M. D'Aquin, exécute un joli programme.

JOCKEY CLUB.—A ce soir la fête du Jockey Club; Concert-Promenade au milieu d'un délicieux jardin, coupé d'allées larges, soigneusement sablées, garnies de beaux arbres et de frais parterres, et rafraîchies par de coquets petits cours d'eau. Le tout magnifiquement éclairé à l'électricité. Les invitations ont été en grande demande, et la soirée sera brillante.

FARANTA'S SPECIALITIES.—Hier Matinée et Soirée valaient à M. Faranta une caisse fort peuplée; ce mouvement de population ne se ralentira pas aujourd'hui, car le programme est de ceux qui appellent le monde. Toute la troupe y figure; il y en aura pour tous les goûts; pour les petits et pour les grands.

Le *Herald*, de New-York, mieux éclairé par la conversation de son correspondant avec le marquis de Tseng, ministre de la Chine à Paris, à Londres et à St-Pétersbourg, parle, aujourd'hui, de la France, avec le respect, la justice, qui sont dûs, si éminemment dûs à la grande République-sœur, et dont ne devrait jamais s'écarter un journal véritablement américain, qui ne redonte pas de se rappeler l'histoire.

Il y a, dit-il, nombre de points faibles dans les motifs sur lesquels la Chine appuie ses prétentions à se mettre en travers de la France. Notre correspondant a posé au marquis Tseng certaines questions catégoriques auxquelles il n'a pas pu répondre d'une manière satisfaisante. Si la Chine désire intervenir maintenant, pourquoi ne l'a-t-elle pas fait quand les Français ont pris Saïgon et se sont établis en Cochinchine, en 1860? Pourquoi le Traité qu'elle a songé, c'est à lui qu'iront les bénéfices, sans nul doute très important, de cette journée.

A l'heure où ce bel établissement est l'objet de la sollicitude de tous; quand partout on s'occupe de souscriptions qui y permettent des améliorations d'une nécessité urgente, cette idée généreuse devait venir à une population éminemment libérale à la Louisiane, et nous ne saurions la remercier trop chaleureusement de ce secours aussi large qu'opportun. C'est de la fraternité pratique; c'est un gage affectueux de plus donné à la seconde patrie.

Dès que nous saurons les détails du grand festival national qui se prépare nous les transmettrons à nos lecteurs; mais nous le redisons, en cela nous sommes plein de confiance. A deux reprises le comité organisateur nous a prouvé qu'il s'entendait aux belles mises en scène; attendez-vous à une troisième preuve plus éloquente encore. A cette heure, sur tous les points de l'Union où se trouve un groupe de Français, on se prépare à cette solennité; la célébration en Louisiane gardez-en l'assurance, n'aura rien à envier à aucune autre.

FORT ESPAGNOL.—Le public fort considérable qui s'est porté hier à la première des Matinées de la troupe Alice Oates, a prouvé à M. Sailer combien ces Matinées étaient attendues. Vite, bien vite elles auront la vogue si l'interprétation des ouvrages reste satisfaisante. Si le répertoire est varié. Les enfants semblaient aux excentricités de *La Mascotte* et les grands éprouvaient un vif plaisir à revoir cette ancienne et toujours charmante connaissance. Alice Oates était en verve, et la verve est contagieuse, vous le savez. De là un très bon ensemble.

Quand on a traversé une longue journée de travail, quand on a risqué à un soleil tel que celui qui nous met en eau depuis quelque temps, on est heureux de se rendre là bas sur la rive du lac et d'y récupérer ses forces en respirant cette atmosphère fraîche que donnent le plein air de la campagne et les vagues du Pontchartrain. On en revient mieux préparé à face face aux fatigues du lendemain.

Ajoutons que l'orchestre populaire de M. Borchert est toujours au Fort Espagnol, et que, grâce à lui, les entr'actes de l'opérette s'envolent.

Giroflé-Girofla est en répétitions, et M. Dressel en achève les décors. L'ouvrage sera donc joué prochainement. On parle aussi d'un ballet que M. Sailer voudrait adjoindre à son opérette. *Crescit eundo.*

Nous avons déjà dit dans un numéro précédent, à propos de la première Matinée, que la somme de 20 cents donnait droit au billet de chemin de fer (aller et retour) et à un siège réservé. Que demander de mieux.

WEST END.—Toutes les promesses ont été tenues, le feu d'artifice du West End a été un splendide spectacle où tout a réussi à merveille. Chacune des pièces a produit son effet, et entr'elles et comme entr'actes aussi, joliment toujours une profusion de fusées et de bombettes qui, à elles seules, auraient justifié la promenade au West End. Cette soirée aura grand retentissement, car il y avait là foule immense, et chacun des spectateurs se chargera d'en être la réclame vivante, d'en redire l'éloge très mérité.

On annonce la prochaine arrivée de la troupe d'opérette dont on vante la composition; elle sera probablement ici dimanche.

Mais toute médaille a son revers; si cette troupe arrive bientôt, bientôt aussi M. Liberati va nous quitter; la semaine prochaine sera sa dernière, nous le craignons; un engagement l'appelle autre part. Empressez-vous donc d'aller entendre encore et encore ce très éminent artiste, de lui faire des adieux dignes de son beau talent, et dont la souvenir nous le rambne quelque jour. Pour notre part nous serions heureux de ce retour.

Et puis n'oublions pas que chaque soir, au West-End, un orchestre très bien disciplinè par M. D'Aquin, exécute un joli programme.

JOCKEY CLUB.—A ce soir la fête du Jockey Club; Concert-Promenade au milieu d'un délicieux jardin, coupé d'allées larges, soigneusement sablées, garnies de beaux arbres et de frais parterres, et rafraîchies par de coquets petits cours d'eau. Le tout magnifiquement éclairé à l'électricité. Les invitations ont été en grande demande, et la soirée sera brillante.

FARANTA'S SPECIALITIES.—Hier Matinée et Soirée valaient à M. Faranta une caisse fort peuplée; ce mouvement de population ne se ralentira pas aujourd'hui, car le programme est de ceux qui appellent le monde. Toute la troupe y figure; il y en aura pour tous les goûts; pour les petits et pour les grands.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 6 juin:

L'agitation qui s'est produite en Angleterre en faveur des Hovas des que la France a tant décidé à obtenir satisfaction du gouvernement de Tananarive, n'est on jeu calmée. Il a fallu des mises en scène, vis-à-vis des sollicitations et des menaces qui leur parvenaient, a beaucoup contribué à ce résultat. L'opinion publique commence à être éclairée sur cette agitation et sur la valeur des arguments par lesquels on la provoque et soutenue. On sait maintenant ce qu'il faut penser de cette souveraineté sur toute l'île que les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne ont plus ou moins bénévolement reconnue à la reine Ranavalo dans les traités de commerce. Les récits de voyages des missionnaires anglais qui ont été les promoteurs de l'agitation commencent à être connus et ils l'ont jugée indistinctement. Ce qu'à quelques journées de Tananarive, au Sud et à l'Ouest, l'autorité des Hovas est entièrement ignorée et que les différentes tribus ont leurs chefs absolus, aux oreilles desquels le nom de Hova n'est jamais parvenu.

Et quel bruit n'a-t-on pas fait encore au delà de la Manche, du fameux coup que la France allait porter à la civilisation en recouvrant aux armes contre des populations si péniblement arrachées par les missionnaires à la barbarie! En protégeant les Sakalaves et le territoire qu'ils habitent contre les empiétements de leurs vieux ennemis, en faisant disparaître les postes militaires et les douaniers également établis sur leur territoire, en forçant les Hovas à rester chez eux, nous allions arrêter le développement moral et intellectuel d'une race ignorante, étouffer chez des païens et des idolâtres les germes précieux du christianisme, anéantir les résultats obtenus par les missionnaires. C'était dès lors à l'œuvre que la France renonçait à porter le flambeau de la civilisation, tombé de ses mains dès les mains de l'Angleterre.

Mais, sur ce point encore, il y a beaucoup à rabattre des assertions dont on a fait des arguments contre l'action de la France. Il est bon qu'on sache à quoi s'en tenir sur la situation morale et intellectuelle des protégés d'une fraction du public anglais. Et voici qu'un document des plus sérieux vient nous renseigner à ce sujet. Un missionnaire, qui a pendant trente ans évangélisé les Hovas, écrit textuellement que quiconque ne fait que passer sur le sol malgache est porté à voir dans Madagascar un pays civilisé; mais que, s'il y demeure quelques temps, s'il s'introduit dans l'intérieur du pays et étudie la langue et les mœurs des habitants, il ne tarde pas à corriger sa première impression. Brigandages et vols entre père et fils et entre frères, *tanghen* administré d'après le seul caprice et faisant chaque année un grand nombre de victimes, ivrognerie qui abrutit si elle ne tue pas, immoralité affreuse qui donne un vice le nom de vertu, orgies nocturnes, victimes immolées sur les tombeaux à la mort des chefs, condamnation à la fosse d'enfants vivants, parce qu'ils sont nés un jour néfaste ou fatiguent la mère qui les nourrit, tels sont les principaux traits du tableau qui nous est présenté. Telles sont les mœurs de ces populations, dont les missionnaires anglais unis à certaines sociétés philanthropiques ont pris si résolument la défense contre la France, au risque de se priver du précieux concours que pouvait donner notre pays à une œuvre aussi nécessaire de civilisation.

BALTIMORE, MD.—Le Dr Irwin H. Eldridge dit: "Je recommanderai l'usage de "Brown's Iron Bitters" dans tous les cas d'anémie ou quand on a besoin d'un tonique ou d'un ami qui donne de l'appétit."

La République Française:

Notre corps consulaire pris dans son ensemble est très méritant. Il suffit généralement de la tâche multiple que nous lui imposons: fonctions politiques, fonctions judiciaires, fonctions administratives, fonctions maritimes, sans parler des services qu'il rend souvent aux arts, à la science, à l'archéologie. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse remarquer dans ce personnel d'élite des taches regrettables, qui malgré l'extrême diversité des capacités requises n'en est pas moins une carrière spéciale. Cela ne signifie pas non plus que tous les consuls existant méritent d'être conservés et qu'il n'y en ait pas de nouveau à créer. Ces deux questions de la distribution et de la préparation devront être examinées par la commission. Ainsi que l'a indiqué le ministre, elle posera sans doute comme conditions essentielles d'un bon fonctionnement de l'institution, d'abord que le consul ne soit pas commerçant, ensuite que la langue du poste où il est placé, et puis qu'il reste longtemps dans le même poste. Il en résultera que les consuls se divisseront naturellement en plusieurs catégories à peu près permanentes: consuls d'Orient, consuls d'Europe, consul d'Amérique.

Mais en dehors de ces réformes d'une portée générale, il en est une que l'opinion publique réclame vivement et qui, à vrai dire, constitue la tâche propre de la commission: la réorganisation des consulats en vue des services à rendre au commerce et à l'industrie.

L'éminent Dr J. J. Caldwell, de Baltimore, Md., dit: "J'ai beaucoup employé **Colden's Liquid Beef Tonic** dans les cas de débilité, de fièvre et d'affections nerveuse, et j'ai pu constater que c'était un des *toniques nourrissants les plus surs et les plus efficaces qu'on puisse trouver dans les pharmacies.* (N'en prenez pas d'autre chez les pharmaciens.)

Le *Courrier du Soir*, de Paris, du 7 juin:

Enfin nous avons entendu quelques paroles de paix et de consolation, douce récompense de notre systématique entêtement.

Il paraît que la question de l'impôt sur les valeurs étrangères sera étudiée et qu'elle fera l'objet d'une demande de prise en considération au moment de la discussion du prochain budget. Pour cette année, l'on s'en passe.

Quoiqu'il en soit nous nous contentons pour l'instant de ces bonnes assurances qui ne sont pas précisément un renvoi aux calendes grecques. D'ailleurs nous sommes là pour parler de nouveau à l'occasion.

Vendredi prochain le Conseil municipal abordera la discussion sur le projet de traité à passer avec le Crédit Foncier pour l'établissement à Paris de logements à bon marché.

Le rapport présenté à ce sujet par M. Amouroux conclut, sauf quelques très légères modifications, à l'adoption du traité tel qu'il avait été préparé par les délégués de la Ville et de notre établissement financier.

Dès que la délibération du Conseil municipal sera intervenue, le ministre de l'intérieur soumettra aux Chambres un projet de loi ratifiant cette convention qui doit être immédiatement mise à exécution.

La *Démocratie franco-comtoise* annonce que le 14 juillet prochain la ville de Dole posera, en grande cérémonie, une plaque commémorative sur la maison natale de Louis Pasteur, l'illustre chimiste.

Horsford's Acid Phosphate

Pour les Femmes et les Enfants.

Le Dr Jos. Holt, de la Nouvelle-Orléans, dit: "Le phosphate m'a souvent été fort utile dans les cas de débilité, de manque d'appétit et dans la convalescence de longues maladies; il est surtout efficace pour les maladies de femmes et d'enfants."

La *Croix Fédérale* [17 juin], organe suisse publié à New-York:

La société des horlogers suisses, qui se compose d'environ 200 membres, a pris dernièrement une décision intéressante. Il s'agit d'une visite collective à l'exposition nationale.

—En Suisse, le service téléphonique a coûté en 1882, 270 mille fr., dont 246,000 fr. ont été soldés à 256,000 fr, dont 82,000 fr. d'abonnement, 3500 fr. produits des stations publiques et 167,000 fr. à titre d'augmentation de la valeur de l'inventaire.

—A Zurich, le 27 mai, la grande fabrique de savons de M. J. Streuli, à Winterthour, a été détruite par les flammes; les bâtiments, l'immense magasin de savon, les nouveaux appareils construits d'après les nouveaux systèmes il y a quelques années, ne sont plus qu'un immense amas de ruines.

—L'état sanitaire du bétail continue à être pitoyable d'après le rapport officiel. Il y a sur le mois dernier une augmentation de 47 étables contenant des animaux atteints de surlange et pétain, ou qui porte le nombre total des étables contaminées à 208! Berne tient la tête avec 44 étables; puis viennent Saint-Gall, 37; Vaud, 34; Fribourg, 17; Appenzell (Rh.-Ext.), 15; Grisons, 14; Argovie, 14; Zurich, 8; Thargovie, 8; Appenzell (Rh.-Ext.), 5; Soleure, Neuchâtel et Genève, chacun 4, et enfin Glaris, 2.

—Les lignes télégraphiques de la Confédération ont une longueur totale de 6743 kilomètres; celles qui appartiennent à des compagnies de chemins de fer sont de 3911 kilomètres et celles qui sont concédées à des entreprises particulières mesurent 677 kilomètres.

Comme sur beaucoup de lignes, il y a plusieurs fils, si on les mettait bout à bout, on obtiendrait une longueur totale de 20,314 kilomètres.

Il y a 903 bureaux télégraphiques qui sont ouverts toute l'année, 82 bureaux d'été et 87 bureaux de chemin de fer. En outre, il y a 78 bureaux de consignation, ce qui porte le nombre total à 1238. Augmentation sur 1881, 28 bureaux.

Le total du personnel de l'administration des télégraphe, direction, inspection, télégraphistes et facteurs est de 1675 fonctionnaires ou employés, dont 507 femmes.

—La peine de mort est rétablie par 28,394 voix contre 25,259.

—La 66e réunion annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles aura lieu à Zurich les 6, 7, 8 et 9 août prochain.

—La valeur totale des prix d'honneur pour le Tir fédéral s'élève à 50 mille 753 francs.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua

Los socios se servirán reunirse en Asamblea General Extraordinaria, el JUEVES, 21 del corriente, á las 7 horas de la tarde, al local de costumbre, para dar lectura y someter á su aprobacion el nuevo reglamento.

De orden del Presidente,

DE JUAN ALSINA.

M. PONJUAN, Secto
Rivera Orleans, Junio 19 1883.
20 juin—2f

Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies	$ 80,626 16	
Primes sur les rivières	33,445 86	
Primes sur les mers	47,072 07	
	$161,044 09	
Non terminés le 30 avril 1882	28,917 51	$190,802 20
Moins primes non échues, le 30 avril 1882		25,000 00
Primes gagnées de l'année		$165,802 20
Reçu pour intérêt, loyer, etc.		19,806 72
Gains totaux de l'année		$185,709 92
A déduire:		
Pertes sur les incendies	$22,451 50	
Pertes sur les rivières	7,749 70	
Pertes sur les mers	32,101 92	
	$62,343 12	
Réassurances, primes remboursées et escompte	37,750 19	
Taxes, Bureau des Réassureurs, etc.	17,991 27	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc.	19,489 85	137,574 43
Profits nets		$48,186 49

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en caisse	33,470 98
Prêts garantis par hypothèques on nantissements	108,997 45
Billets à recevoir	23,846 79
Immeubles	117,165 99
Primes en voie de perception	97,080 15
Actions, Bons, etc.	95,714 20
Meubles et installations de bureau	5,138 45
	$491,815 01

L'exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.
THOS F. BRAGG, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 9me jour de juin 1883.

WM. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI, 7 mai 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été désignés aux fonctions de Directeurs:

John Henderson,	Jos. H. Hanna,
Thos. Smith,	F. J. Gaugnet,
W. J. Castell,	M. E. Garvey,
Jno. T. Gibbons,	Gen. McCloskey,
Wm Hart,	Amédée Couturié,
E. Gauche,	Richard Herrick,
	Edw. Irwin.

Et, à une réunion des Directeurs, le 11 mai 1883, JOHN HENDERSON a été élu Président, THOMAS SMITH, Vice-Président, et THOMAS F. BRAGG, Secrétaire de la Compagnie.

Le Bureau d'Administration a déclaré un dividende de Cinq Pour Cent, faisant 10 pour cent d'intérêt sur le capital pour l'année, et Dix pour Cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires, en sus de l'escompte à eux déjà rendu, payable le 16 juin 1883.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
21 juin—1 mois—DimMaJe

DÉCÉDÉE, mercredi 20 juin 1883, à neuf heures et demie du soir, à l'âge de 76 ans, Mme Vve CANON, née AIM